

Tours, le jeudi 17 octobre 2024

Service
Action sociale

N/Réf. : Gaas-Afc
gestion-as@caf37.caf.fr

Objet : Avenant à la convention Psu

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, un avenant à la convention de prestation de service unique (Psu).

La durée de l'avenant est alignée sur les dates de la convention territoriale globale (Ctg) conclue entre la Caf et la collectivité compétente.

Nous vous prions de bien vouloir signer et dater électroniquement l'avenant le plus rapidement possible. Cet avenant permet de déclencher les paiements de droit.

Il vous appartient de renseigner la qualité, le nom et le prénom de la personne habilitée à signer cet avenant. Les champs sont libres et à renseigner par vous-même.

Dans le cas d'une gestion d'équipement confiée à un tiers par marché public, l'avenant est tripartite (Caf ; tiers gestionnaire ; collectivité compétente).

L'avenant reprend l'ensemble des modifications de financement qui sont intervenues ou interviendront dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 conclue entre la Cnaf et l'Etat. La Caf accompagne la mise en œuvre du service public de la petite enfance (Sppe) :

- Financement des journées pédagogiques (application en 2024).
- Financement des heures de préparation à l'accueil des enfants (application en 2025).
- Bonus attractivité : application à partir de 2024 sous conditions.
- Revalorisation du bonus territoire : application à partir de 2024 sous conditions - revalorisation générale en 2025 si le montant perçu par l'équipement est inférieur au plancher défini par la cnaf pour la strate de la collectivité.
- Mise en place du bonus trajectoire : application à partir de 2025 sous condition de développement net de places.

.../...



TSA 47444
37929 Tours Cedex 9

www.touraine.caf.fr

Le caractère forfaitaire de la Psu est par ailleurs renforcé pour :

- Limiter les effets de l'inflation et les effets de seuil.
- Restaurer l'attractivité des métiers de la petite enfance.
- Améliorer la qualité d'accueil.

Toutes ces modifications ont fait l'objet d'une présentation en juin 2024 aux chargé-e-s de coopération « petite enfance » de votre territoire. Courant de ce mois, la Caf organise des sessions d'informations aux élus des collectivités.

Si vous souhaitez de plus amples informations, sur ces dispositifs, vous pouvez contacter le conseiller technique de votre secteur pour une approche plus approfondie.

Si vous souhaitez des précisions sur les modalités de contractualisation, vous pouvez contacter le service administratif via le mail suivant : gestion-as@caf37.caf.fr

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

La Direction de la Caf Touraine



TSA 47444
37929 Tours Cedex 9

www.touraine.caf.fr